

Réf: Dossier 300022

Avis de constitution

SOCIETE « VAL AFRIQUE BTP »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
DERRIERE QUICK MARKET, LOT : 2116 ; ILOT : 04, Lot
2116, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VAL AFRIQUE BTP »

Objet : Promotion immobilière & BTP, Aménagement de terrains, Travaux d'électricité.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
DERRIERE QUICK MARKET, LOT : 2116 ; ILOT : 04, Lot
2116, Ilot 04

Dirigeant(s) M N'GORAN LEONCE PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03524 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21624/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

